

## Culture | Au coeur du financement d'un festival avec Jean-Luc Soulé



**Trente ans que le Festival du Périgord Noir existe, et presque autant d'années que le mécénat fait partie intégrante de son financement, à travers des apports provenant de fondations d'entreprises, mais aussi de particuliers. Un choix audacieux à l'époque, que son président Jean-Luc Soulé, par ailleurs fondateur d'une entreprise de conseils en mécénat, continue à défendre aujourd'hui. Explications.**

Si le mécénat n'a peut-être pas contribué à la naissance du Festival, « très vite, néanmoins, et alors que ce n'était pas dans l'air du temps, j'ai été attentif à faire intervenir des entreprises, explique Jean-Luc Soulé. D'ailleurs en pourcentage du budget, le ratio est toujours à peu près le même, à savoir 40% de fonds public et un bon tiers de fonds privés, le reste provenant de fonds propres ». Un attrait toujours constant des entreprises pour le Festival donc, qui s'explique de plusieurs manières. Tout d'abord par l'audace des projets montés, comme la création d'une Académie qui s'est peu à peu imposée comme une référence. Mais aussi à travers toutes les initiatives que mène le festival au cours de l'année, telles que le Bus de l'Orgue, ou la mise en place d'un CUCS (Contrat Urbain de Cohésion Sociale) à Périgueux ayant pour thème la découverte de l'orgue dans des établissements scolaires. Comme le précise Jean-Luc Soulé, « un vrai enjeu, lourd et ambitieux, qui intéresse les fondations d'entreprise ». Et cet engouement se traduit également par l'organisation de soirées en partenariat avec certaines de ces fondations, comme la soirée « Fondation d'entreprise Safran » consacrée à la pianiste Wenjiao Wang, ou l'invitation d'artistes soutenus par des fondations.

**Le mécénat d'entreprise ne fait pas tout** Mais, et le président tient à le souligner, le mécénat d'entreprise ne fait pas tout. La participation de l'Etat et des collectivités territoriales est également indispensable et il y a toujours été attentif. La Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) d'Aquitaine, mais aussi le Conseil Régional d'Aquitaine, le Conseil Général de Dordogne, et certaines villes telles que Sarlat, Brive ou Montignac, apportent donc, dans la mesure de leurs moyens, leur contribution au Festival. Ainsi qu'un certain nombre de donateurs particuliers, en augmentation constante. Un phénomène qui s'explique, selon Jean-Luc Soulé, parce que « tous ceux qui vivent le festival à l'échelle du Périgord sont attentifs à ce que nous faisons et ont à cœur de nous aider à maintenir notre effort. »

Le changement de gouvernement aura-t-il un impact sur cette mécanique bien rodée ? « Il y a des économies

publiques à faire, et le nouveau gouvernement, comme l'ancien d'ailleurs, s'est engagé dans cette voie, observe-t-il. Cependant le mécénat est surtout une affaire de fiscalité, donc il faut être attentif à préserver une fiscalité qui présente un avantage comparatif par rapport à des subventions publiques plus importantes. » Car, comme il le précise, ce qui fait aussi l'attrait du mécénat est que les sommes qui lui sont consacrées sont partiellement déductibles des impôts. Toucher à ces avantages fiscaux ou réduire le budget consacré au mécénat « conduirait ainsi à de sérieux problèmes en France et en Europe ». L'important est donc veiller à ce que cela n'arrive pas. Et pour cela, on peut compter sur Jean-Luc Soulé.



Bérénice Robert

*Crédit Photo : Aqui.fr, tous droits réservés*

*Publié sur [aqui.fr](http://aqui.fr) le 15/08/2012*

*[Url de cet article](#)*